

SNES



S3 de Grenoble

Bulletin N° 179 de Janvier 2007
Prix du numéro: 1 € - Abonnement : 6,50 €.

Spécial "Élections de la C.A. académique et des bureaux départementaux du SNES"

*Voir les commentaires du bureau
académique en dernière page et
les différentes listes à l'intérieur.*

**Du 15 janvier au 2 février, votez
et invitez vos collègues à participer
nombreux à ce scrutin interne.**

« L'Union* fait la force ».

Éditorial

La section académique du SNES présente ses meilleurs vœux à chacun d'entre vous. Que 2007 soit faste et propice à chacun et à tous, sur les plans personnel, professionnel et syndical ! Que ceux qui reçoivent encore ce bulletin sans avoir pris le temps -- ou eu l'occasion -- de renouveler leur cotisation n'hésitent plus et ne restent pas davantage isolés. Que tous les autres perdent la timidité qui les retient de proposer à tous leurs collègues de se regrouper dans le SNES.

Malgré l'opposition de toutes les organisations syndicales et surtout la très forte mobilisation des personnels, majoritairement en grève et nombreux dans les manifestations du 18 décembre, le ministre entend passer en force sur la question des obligations de service comme sur celle du budget. Ces deux questions sont liées, comme en témoignent les moyens « Second degré » attribués pour la rentrée 2007 à l'académie : + 1 ETP (équivalent temps plein) au titre de l'évolution des besoins mais - 151 ETP au titre des « réformes », soit une suppression annoncée de 150 postes. **Le 20 janvier**, la manifestation nationale à l'appel de la FSU, doit être une nouvelle occasion de dire un non puissant à cette orientation politique qui, pour servir les cadeaux fiscaux à une clientèle électorale privilégiée, organise le dépérissement de la République et la mise à l'encan des services publics et des institutions. Nous devons être très nombreux à Paris ce jour-là. Au-delà de ce rendez-vous de luttes, de nouvelles initiatives sont à prendre, unitaires et nationales contre les mauvais coups portés contre l'École, ses usagers et ses personnels. Dans le même temps, parce que 2007 est une année d'échéances

politiques importantes, nous devons interpeller à tous les niveaux les candidats (ou leur représentants locaux) à l'élection présidentielle comme aux élections législatives sur leurs choix pour l'École, tant à moyen terme que sur les mesures immédiates qu'ils comptent prendre pour la rentrée 2007 : retrait du décret sur les services, collectif budgétaire pour rétablir les postes supprimés et ouverture de négociations immédiates sur le temps de travail et les salaires avec les personnels et leurs représentants. 2007 sera également un temps fort de notre démocratie syndicale, avec les élections internes et les congrès. Ce bulletin est assez largement consacré aux premières, avec les listes de candidats et les textes d'orientation pour la CA académique et les bureaux de S2. Les S1 de plus de trois adhérents organiseront les élections à partir du 15 janvier. Les isolés, les retraités et adhérents de S1 de moins de 4 adhérents recevront le matériel de vote dans les prochains jours. Que chacun prenne les quelques minutes nécessaires pour comparer les orientations et exprimer ses choix, c'est une question de démocratie, mais aussi d'efficacité syndicale : les responsables syndicaux, interlocuteurs de l'administration, doivent pouvoir faire valoir qu'ils ont été désignés dans le cadre d'une élection pluraliste et avec une très forte participation.

À tous donc, bonne année !

-- Jacques AGNÈS --

**Union* : anglicisme signifiant syndicat, et donc SNES dans le Second degré !

Appel à voter pour la liste « Pour la Reconquête d'un Syndicalisme Indépendant »

Pour l'unité, pour la défense des statuts, pour la défense du syndicalisme

Grève massive le 18 décembre, dans l'unité.

Le 18 décembre la grève a été massive dans les lycées et les collèges. Malgré la propagande ministérielle, une réalité s'impose à tous : plus de la moitié des 400 000 professeurs étaient en grève avec leurs syndicats. C'est le résultat de l'unité réalisée par le SNES depuis le 20 octobre, avec 11 puis 15 organisations du second degré qui se sont adressées ensemble au ministre pour qu'il retire son projet, et ouvre « *de véritables discussions pour que des réponses soient apportées à la nécessaire prise en compte des réalités du métier et que soient améliorées les conditions de son exercice* ».

Le 20 décembre de nouveau les 15 organisations se sont réunies et ont de nouveau rappelé leur exigence commune.

**Nous ne pouvons que nous en féliciter
et approuver cette orientation.
Avec l'unité nous pouvons,
nous ferons reculer le ministre.**

Le ministre reste sourd à la détermination des professeurs ; il déclare le 19 décembre qu'il ne retirera pas son projet tout en proposant des « **négociations** ». Tous les enseignants le comprennent, c'est un piège tendu par le ministre pour maintenir son projet.

Alors, dans ce contexte, comment interpréter la déclaration de Gérard Aschiéri, secrétaire général de la FSU, qui dit « **Nous refusons la modification du décret de 1950 qui n'a fait en aucune façon l'objet de négociations** » ? Le décret de 1950 n'est pas à négocier ! Plus que jamais, le SNES a une responsabilité majeure dans la poursuite de l'unité et de la mobilisation des enseignants pour gagner. Le mandat sur lequel s'est forgée l'unité des enseignants et des organisations, c'est « **le retrait du projet de décret et l'ouverture de véritables négociations** ». C'est en maintenant cette double exigence que l'unité peut se maintenir pour gagner.

C'est le sens des listes PRSI

L'enjeu du décret de 1950 : notre statut, notre métier, la réussite de nos élèves.

Le projet de Robien, c'est la mise en cause de la première chaire, des heures de laboratoires, les services sur trois établissements. C'est aussi la remise en cause de notre statut, de notre métier. Notre service ne serait plus défini exclusivement en heures de cours mais remplacé par une définition individuelle et locale des services par le chef d'établissement, le CA et le conseil pédagogique, par la polyvalence, des lettres de mission. Toutes sortes d'autres tâches qui sont celles aujourd'hui des surveillants, des CPE, des COPsy, des documentalistes, pourraient être intégrées dans notre service et permettraient supprimer des milliers de ces personnels qui sont bien une exception dans l'Union Européenne.

**Le 18 décembre, le jour du CTPM,
dans l'unité, à tous les niveaux,
avec nos organisations syndicales,
nous avons demandé au ministre de retirer
son projet, car nous voulons rester des
enseignants,
avec notre statut, garanti par le décret de 1950.**

Défense du syndicalisme

Face à ce mouvement par lequel les syndiqués agissent pour que les syndicats jouent leur rôle, des obstacles sont dressés pour tenter de transformer les syndicats en instruments de l'Union Européenne.

Le rapport soumis au congrès de la FSU de 2007 pose la question : « **La Confédéralisation de la FSU est-elle aujourd'hui envisageable ?** », et considère indispensable l'adhésion de la FSU à la Confédération Européenne des Syndicats.

Cette orientation nous semble en complet décalage avec le mouvement réel des personnels qui cherchent à réaliser l'unité pour la satisfaction des revendications en s'appuyant sur leurs syndicats.

C'est le sens des listes PRSI pour lesquelles nous vous proposons de voter et faire voter.

Comment pourrions nous adhérer à la CES qui vient de réaffirmer le 19 octobre 2006 qu'elle « **continue à soutenir la Constitution** » que la FSU a rejetée et alors qu'une majorité de citoyens et d'enseignants de notre pays a voté Non le 29 mai 2005 ?

Nous nous félicitons qu'au congrès de la FSU de Haute Savoie, une majorité de délégués s'est prononcée contre l'adhésion de la FSU à la CES.

Contact : Pierre BELLOIR 33, côte Perrière 74 000 ANNECY - Tél. : 06. 88. 03. 45. 10.

pierre.belloir@wanadoo.fr ou prsi.grenoble@infonie.fr

**- Liste Pour la Reconquête d'un
 Syndicalisme Indépendant –**

1	ESNAULT Eric – Cert.	Lyc. Stendhal – Grenoble – 38
2	BELLOIR Pierre – Agr.	Clg. Le Semnoz – Seynod – 74
3	BERNARD Hélène – Cert.	Clg. René Cassin – Villefontaine – 38
4	LAGRANGE Jean-Marc – Cert.	Clg. René Cassin – Villefontaine – 38
5	FRANCOIS Georgette – Cert.	Lyc. Baudelaire – Cran Gevrier – 74
6	ALBERT Patrice – Cert.	Lyc. Lachenal – Argonay – 74
7	SCHNEIDER Franck – Cert.	Clg. Stendhal – Grenoble – 38
8	BRIANCEAU Sylvie – Cert.	Lyc. du Mont Blanc – Passy – 74
9	MUKEKWA Irma – Cert.	Clg. Jacques Prévert – Heyrieux – 38
10	MOREAU Lily – Agr.	Clg. du Bas Chablais – Douvaine – 74
11	AMELINE Catherine – Cert.	Lyc. Vaugelas – Chambéry – 73
12	BRUSA Marie-Claire – Cert.	Lyc. Gabriel Fauré – Annecy – 74
13	GOLESTIN Jean Paul – Cert.	Lyc. Boissy d'Anglas – Annonay – 07
14	BEL Anne-Marie – Cert.	Clg. Les Allobroges – La Roche / Foron – 74
15	SOBRATTY Ahmad – Cert.	Lyc. Louise Michel – Grenoble – 38
16	QUINSAC Sébastien – Cert.	Lyc. Gabriel Fauré – Annecy – 74
17	GUILLOT Maryse – Cert.	Clg. Jean Prévost – Villard de Lans – 38
18	FARRAYRE Jean-René – PEGC	Clg. du Bas Chablais – Douvaine – 74
19	VEYET Christiane – Cert.	Clg. René Cassin
20	BONNARD Yva – Agr.	Clg. Le Semnoz – Seynod – 74
21	LECORGUILLIER Claude – Cert.	Lyc. Léonard de Vinci –
22	MUGNIER Anne – Agr.	Clg. Le Semnoz – Seynod – 74
23	CANOVA Geneviève – Cert.	Lyc. Vaugelas – Chambéry – 73
24	FARRAYRE Martine – Cert.	Clg. du Bas Chablais – Douvaine – 74
25	GRAND-CLÉMENT Catherine – Cert.	Clg. Stendhal – Grenoble – 38
26	LEORAT Claire – Cert.	Clg. Le Semnoz – Seynod – 74
27	DELAGREE Elise – Agr.	Clg. F. Bouvier – St Jean de Bournay – 38
28	GODDARD Françoise – Cert.	Clg. Le Semnoz – Seynod – 74
29	FOURNET Dominique – Cert.	Clg. Stendhal – Grenoble – 38
30	CHATILLON Sébastien – Cert.	Clg. Le Semnoz – Seynod – 74
31	CHOVET Catherine – Agr.	Clg. International Europole – Grenoble – 38
32	COHALION – BUISSON Alice – Cert.	Clg. Le Semnoz – Seynod – 74
33	FLOYD Anne – Agr.	Clg. International Europole – Grenoble – 38
34	GRIVEL Eric – Cert.	Lyc. La Versoie – Thonon – 74

- S2 – Élection aux bureaux départementaux –

**Listes Pour la Reconquête d'un
 Syndicalisme Indépendant**

ISÈRE (38)

1	ESNAULT Eric – Cert.	Lyc. Stendhal – Grenoble
2	BERNARD Hélène – Cert.	Clg. René Cassin – Villefontaine
3	LAGRANGE Jean-Marc – Cert.	Clg. René Cassin – Villefontaine
4	MUKEKWA Irma – Cert.	Clg. Jacques Prévert – Heyrieux
5	SCHNEIDER Franck – Cert.	Clg. Stendhal – Grenoble
6	FOURNET Dominique – Cert.	Clg. Stendhal – Grenoble
7	LECORGUILLIER Claude – Cert.	Lyc. Pravaz – Pont de Beauvoisin
8	GUILLOT Maryse – Cert.	Clg. Jean Prévost – Villard de Lans
9	DELAGREE Elise – Agr.	Clg. F. Bouvier – St Jean de Bournay
10	GRAND-CLÉMENT Catherine – Cert.	Clg. Stendhal – Grenoble

HAUTE – SAVOIE (74)

1	BELLOIR Pierre – Agr.	Clg. Le Semnoz – Seynod
2	FARRAYRE Jean-René – PEGC	Clg. du Bas Chablais – Douvaine
3	ALBERT Patrice – Cert.	Lyc. Lachenal – Argonay
4	FRANCOIS Georgette	Lyc. Baudelaire – Cran Gevrier
5	BRIANCEAU Sylvie – Cert.	Lyc. du Mont Blanc – Passy
6	CHATILLON Sébastien – Cert.	Clg. Le Semnoz – Seynod
7	BRUSA Marie-Claire – Cert.	Lyc. Gabriel Fauré – Annecy
8	COHALION - BUISSON Alice - Cert.	Clg. Le Semnoz – Seynod
9	BEL Anne-Marie – Cert.	Clg. Les Allobroges – La Roche / Foron
10	MOREAU Lily – Agr.	Clg. du Bas Chablais – Douvaine
11	MUGNIER Anne – Agr.	Clg. Le Semnoz – Seynod
12	QUINSAC Sébastien – Cert.	Lyc. Gabriel Fauré – Annecy
13	BONNARD Yva – Agr.	Clg. Le Semnoz – Seynod
14	FARRAYRE Martine – Cert.	Clg. du Bas Chablais – Douvaine

Texte d'orientation de la liste « École Émancipée et sympathisants » Pour une orientation de lutte et de transformation sociale

Contre la politique ultralibérale du gouvernement

La politique ultralibérale menée par le gouvernement détruit les solidarités et les services publics, et conduit à produire toujours plus d'exclusions (chômeurs, précaires, sans papiers). C'est l'École publique qui se trouve actuellement en première ligne. Dans le second degré, la loi Fillon accentue le tri social au collège (socle commun, note de vie scolaire). Les suppressions massives de postes de fonctionnaires conduisent à faire travailler plus le « stock » des personnels en place (auto-remplacements des collègues absents, décret de 50 ...) avec en conséquence l'augmentation de notre temps de travail dans des conditions toujours plus dégradées.

Face à ces attaques, la direction du Snes a multiplié les attermoissements : « hésitations » dans la réaction face à la circulaire remplacements, « hésitations » dans le mot d'ordre de boycott du conseil pédagogique, « hésitations » dans le refus de la note de vie scolaire..., et les actions de protestation ratées, démobilisatrices et qui participent à la désyndicalisation importante que connaît notre syndicat : grève de rentrée trop tardive, action (?) du 29 novembre La lutte contre l'agression sans précédent que constitue le changement de définition de nos services par la modification du décret de 50 (suppression des décharges, compléments de service, polyvalence) ne peut se réduire à une journée de grève le 18 décembre décidée tardivement, même suivie d'une manifestation nationale. La manifestation nationale fédérale marque une heureuse volonté d'ouvrir des convergences à l'échelle de l'Éducation Nationale, mais elle ne peut tenir lieu de seule suite d'action. Le succès même de la journée du 18 décembre impose la mise en débat partout des modalités de la reconduction de nouvelles actions de grève. Seule notre détermination peut faire reculer le gouvernement.

Ce que propose l'École Émancipée

L'École Émancipée est attachée à un syndicalisme de masse, unitaire, pluraliste et démocratique, lié au syndicalisme interprofessionnel et se bat :

Pour une École de transformation sociale

Nous voulons une École émancipatrice, accessible à toutes et à tous dans le respect de l'Égalité. Pour combattre la reproduction des inégalités, il faut changer l'École par la mise en place d'un nouvel enseignement nécessitant une nouvelle définition des contenus enseignés, s'appuyant sur un véritable collège unique doté des moyens nécessaires et surtout des postes budgétaires permettant la réduction des

effectifs et un enseignement individualisé. A l'opposé de l'autoritarisme et du dogmatisme libéral actuel imposant le « modèle » de l'entreprise, il est indispensable de promouvoir une réelle diversité des pratiques pédagogiques permettant un enseignement de qualité pour tous les élèves. Il faut en finir avec l'injustice criante qui permet à l'enseignement privé de faire des profits de la dégradation organisée de l'enseignement public et mener une véritable campagne de nationalisation laïque de l'enseignement privé confessionnel et patronal.

Pour défendre l'emploi et les statuts des personnels

Pour tous les salariés de la Fonction Publique, il faut aller vers plus de justice ; pour les enseignants l'École Émancipée se prononce pour :

- Le refus de créer des personnels à sous statut (CDI) et revendique un corps unique d'enseignants aligné sur les conditions de travail et de rémunération les plus favorables.
- Le refus de la flexibilité et de la précarité. Nous considérons qu'un non titulaire est d'abord un collègue et pas une menace statutaire et qu'il doit se voir garantir un emploi. Il faut imposer l'arrêt du recrutement des précaires et la titularisation de tous les précaires qui le souhaitent et que l'administration a pris la responsabilité d'embaucher, sans condition de concours et de nationalité, avec complément de formation si nécessaire.
- Le retour aux retraites par répartition à taux plein pour tous, public et privé, au bout de 37,5 annuités, ainsi que l'indexation des retraites sur les salaires.
- Des augmentations salariales non hiérarchiques en points d'indice par l'amélioration de la grille pour les catégories les plus défavorisées.

Pour un syndicalisme de solidarité et de lutte avec les autres travailleurs

A l'opposé du fonctionnement actuel de la Fsu qui laisse toute la place aux syndicats nationaux catégoriels, favorisant les replis corporatistes, l'École Émancipée souhaite renforcer la dimension fédérale de l'action syndicale et notamment à l'échelle locale en constituant des sections locales et d'établissement. Pour nous, le syndicalisme, c'est aussi la lutte avec les autres travailleurs et associations contre toutes les discriminations et exclusions et pour les droits élémentaires. En particulier actuellement, le SNES doit manifester une solidarité bien plus active avec les lycéens victimes de la répression après leur lutte contre le CPE, avec nos élèves sans papiers menacés d'expulsion, etc...

Si vous vous reconnaissez dans cette orientation, votez et faites voter pour la liste

« ÉCOLE ÉMANCIPÉE ET SYMPATHISANTS »

- S3 - GRENOBLE -
- Élection à la C.A. académique -
- Liste École Émancipée
et sympathisants -

1	JOLIVET Sébastien – Cert.	Clg. Les Allinges - St Quentin Fallavier - 38
2	MOULAIN Stéphane – Cert.	Clg. G. Monod - Montélimar - 26
3	DUPRAZ Aline – Cert.	Clg. P. et M. Curie - Monthémélian - 73
4	MARTENOT Jean-Paul – Cert.	Lyc. A. Argouges - Grenoble - 38
5	MARION Anne-Laure – Cert.	Clg. Barjavel - Nyons - 26
6	BOULNOIS Marion – Cert.	Lyc. E. Mounier - Grenoble - 38
7	STRAPPAZON Jean-Pierre – C.P.E.	Lyc. Mounier - Grenoble - 38
8	CASTELLA François – Cert.	Clg. D. Faucher - Loriol - 26
9	TAYLOR Muriel – Cert.	Clg. G. Monod - Montélimar - 26
10	MICHOUX Thibaut – Cert.	Clg. Les Saules - Grenoble - 38
11	LOCHE Benoît – Cert.	Clg. G. Monod - Montélimar - 26
12	EL HACHEMI Houari – Cert.	Lyc. E. Herriot - Voiron - 38
13	SZEMPRUCH Félix	Retraité - 38
14	AVRILLIER Marion – Cert.	CRDP - Grenoble - 38
15	DARBOUX Maryse – C.P.E.	Clg. G. Monod - Montélimar - 26
16	AYMES Maryse – Cert.	Clg. La Ségalière - Largentière - 07
17	RABUT Christian – Agr.	Lyc. Berthollet - Annecy - 74
18	MARLY Michèle – Agr.	Lyc. M. Curie - Echirolles - 38
19	MOULIN Chantal – C.O.Psy	C.I.O. Chambéry - 73
20	CHOMAT Pierre	Retraité - 26
21	CLUZET Mireille – Agr.	Lyc. Vincent d'Indy - Privas - 07
22	HURNI Jean-Georges – Agr.	Lyc. G. Jaume - Pierrelatte - 26
23	GARCIN Sylvette – Cert.	Lyc. Champollion - Grenoble - 38
24	CURTIL Olivier – Agr.	Clg. B. de Ventadour - Privas - 07
25	BLONDEL Delphine – Agr.	Lyc. de Saint Romain en Gal - Vienne - 38
26	BOUGAREL Dominique – C.O.Psy	CIO - Valence - 26
27	MOULAIN Cécile – Cert.	Clg. G. de Nerval - Pierrelatte - 26
28	KINDO Yann – Cert.	Clg. du Pouzin - 07
29	MARTENOT Monique – Agr.	Lyc. E. Herriot - Voiron - 38
30	CAMP Nicole	Retraîtée - 26
31	BOUGON Gilles – Cert.	Clg. J. Prévert - Meythet - 74
32	BERTRAND Michel – Cert.	Clg. Alain Borne - Montélimar - 26
33	NICOLADZE Isabelle – Cert.	Lyc. J. Prévost - Villard de Lans - 38
34	HOUBE Annie – Cert.	Lyc. Les 3 Sources - Bourg lès Valence - 26
35	PRORIOI Claude – Agr.	Lyc. Europole - Grenoble - 38
36	LESUEUR David-Gilbert – Agr.	Clg. Alain Borne - Montélimar - 26

- S2 - Élection aux bureaux départementaux -
- Listes École Émancipée
et sympathisants -

DRÔME (26)

1	MOULAIN Stéphane – Cert.	Clg. G. Monod - Montélimar
2	MARION Anne-Laure – Cert.	Clg. Barjavel - Nyons
3	CASTELLA François – Cert.	Clg. D. Faucher - Loriol
4	TAYLOR Muriel – Cert.	Clg. G. Monod - Montélimar
5	BOUGAREL Dominique – C.O.Psy	CIO - Valence
6	BERTRAND Michel – Cert.	Clg. Alain Borne - Montélimar
7	MOULAIN Cécile – Cert.	Clg. G. de Nerval - Pierrelatte
8	HOUBE Annie – Cert.	Lyc. Les 3 Sources - Bourg lès Valence
9	HURNI Jean-Georges – Agr.	Lyc. G. Jaume - Pierrelatte
10	LESUEUR David – Agr.	Clg. Alain Borne - Montélimar
11	DARBOUX Maryse – C.P.E.	Clg. G. Monod - Montélimar
12	CAMP Nicole	Retraîtée
13	LOCHE Benoît – Cert.	Clg. G. Monod - Montélimar
14	CHOMAT Pierre	Retraité

ISÈRE (38)

1	MARTENOT	Jean-Paul
2	JOLIVET Sébastien – Cert.	Clg. Les Allinges - St Quentin Fallavier
3	BOULNOIS Marion – Cert.	Lyc. E. Mounier - Grenoble
4	STRAPPAZON Jean-Pierre – C.P.E.	Lyc. Mounier - Grenoble
5	MICHOUX Thibaut – Cert.	Clg. Les Saules - Grenoble
6	EL HACHEMI Houari – Cert.	Lyc. E. Herriot - Voiron
7	SZEMPRUCH Félix	Retraité
8	AVRILLIER Marion – Cert.	CRDP - Grenoble
9	MARLY Michèle – Agr.	Lyc. M. Curie - Echirolles
10	BLONDEL Delphine – Agr.	Lyc. de Saint Romain en Gal - Vienne
11	MARTENOT Monique – Agr.	Lyc. E. Herriot - Voiron
12	PRORIOI Claude – Agr.	Lyc. Europole - Grenoble
13	GARCIN Sylvette – Cert.	Lyc. Champollion - Grenoble
14	NICOLADZE Isabelle – Cert.	Lyc. J. Prévost - Villard de Lans

~ Unité et Action ~

Un contexte exigeant

Afin de poursuivre les réductions d'impôts des plus hauts revenus et de secteurs qui composent sa clientèle électorale, le pouvoir a fait de la réduction des dépenses publiques une priorité. En quelques années, ce sont plusieurs dizaines de milliers de postes de fonctionnaires que l'Éducation Nationale a ainsi supprimés. Cela ne peut se traduire que par l'aggravation de la charge de travail des personnels et la réduction de l'offre de service public. Les réformes mises en œuvre ou à venir (Loi Fillon, évictions précoces de la formation initiale, réduction des horaires d'enseignement et des choix de filières et d'options, remplacements Robien ou décret sur les services) n'ont aucune légitimité pédagogique et ne procèdent que de cette logique comptable. Pour UA, les personnels et leurs organisations syndicales ne peuvent que s'y opposer et tout faire pour imposer que l'éducation redevienne une priorité républicaine qui prenne en compte la diversité des élèves avec des personnels qualifiés, recrutés en nombre suffisant et décemment rémunérés.

Dans ce contexte, le courant de pensée Unité et Action assume une responsabilité multiple. Courant majoritaire dans le SNES comme dans la FSU, UA doit prendre en charge les responsabilités confiées au SNES par la profession : défense individuelle et collective des intérêts matériels et moraux des personnels, représentation institutionnelle, développement des actions nécessaires dans la recherche de l'unité, préservation et développement des outils syndicaux et fédéraux. Mais dans le même temps UA poursuit et développe la réflexion, l'orientation et le projet qui lui sont propres.

Rassembler, débattre, agir

Les candidats à la CA Académique présentés sur la liste Unité et Action, face à toutes les attaques libérales contre les services publics, face aux difficultés croissantes de nos métiers, face aux maux de la société dont l'École n'est pas isolée – violences, précarité, chômage –, face aux politiques gouvernementales qui accroissent les inégalités au lieu de les réduire, continueront à tout mettre en œuvre pour rassembler les personnels, mettre en débat les projets et revendications, et agir dans l'unité.

En votant et en faisant voter pour la liste Unité et Action, vous approuverez ces orientations et vous permettrez aux militants qui les portent de poursuivre leur action dans leurs responsabilités départementales et académiques.

Une orientation indépendante.

UA est avant tout un lieu de débats d'idées, d'échanges d'expériences et d'analyses. Notre orientation refuse le dogmatisme et les théories figées. Nos valeurs sont la démocratie, la laïcité, le dialogue. Notre ambition est celle d'une amélioration profonde du service public d'Éducation et, plus largement, de tous les services publics. Pour nous, l'Éducation Nationale n'a pas pour vocation la reproduction conforme de la société et de ses injustices, ni de dégager une élite ou encore de se limiter à la formation d'une main-d'œuvre disponible et immédiatement employable selon les besoins et critères patronaux, mais de permettre à tous les jeunes de devenir les femmes et les hommes de demain, dans toutes leurs dimensions : personnelle, familiale, sociale, professionnelle, culturelle et citoyenne. Ce projet éducatif n'est pas séparable d'une ambition de transformation sociale : nous voulons contribuer à construire une société moins injuste, démocratique et dans laquelle les richesses créées ne seraient pas confisquées par quelques-uns. Dès aujourd'hui nous demandons que ces richesses soient mises au service du plus grand nombre, tout d'abord par une meilleure répartition entre la rémunération de ceux qui les produisent et les profits des investisseurs. Cela passe par l'amélioration des salaires directs et socialisés (protection sociale, prestations familiales, retraites), mais également par une fiscalité qui prélève sur les plus gros revenus, en particulier les revenus non salariaux, pour donner à l'État et aux services publics, dont celui d'Éducation, les moyens de fonctionner, d'améliorer leur qualité et de mener à bien leurs missions. Cela passe par une construction européenne qui ne fasse pas du continent le terrain de jeu du libéralisme économique et une forteresse assiégée ultra-sécuritaire mais une terre de paix et de coopération ouverte aux peuples du monde.

Notre ambition pour les enfants et adolescents d'aujourd'hui est qu'ils puissent échapper aux modèles consuméristes qu'on leur propose pour devenir des acteurs responsables de leur propre devenir.

- Liste Unité et Action -

Titulaires

1	AGNES Jacques - Cert.	Lyc. E. Mounier - Grenoble - 38
2	BOUCRIS Marie-Odile - Agr.	Lyc. Champollion - Grenoble - 38
3	BAFFERT Corinne - Cert.	Lyc. E. Herriot - Voiron - 38
4	GAIGÉ Marc - Cert.	Clg. S. de Beauvoir - Crolles - 38
5	CARREL Brigitte - Cert.	Clg. Paul Langevin - Ville la Grand - 74
6	VARNET Jean-Pierre - Cert.	Lyc. Vaucanson - Grenoble - 38
7	MABILON Jacky - Cert.	Clg. le Laoul - Bourg St Andéol - 07
8	MARAND Xavier	Lyc. A. Argouges - Grenoble - 38
9	PAVLIDES Nicolas - Cert.	Lyc. du Granier - La Ravoire - 73
10	LAMARCHE Jean Claude	Retraité - 38
11	BLANC-TAILLEUR Chantal - Cert.	Lyc. P.Neruda - St Martin d'Hères - 38
12	OGIER COLLIN Bernard - C.P.E.	Clg. Le Guillon - Pont de Beauvoisin - 38
13	NAUD Marylène - Cert.	Clg. Revezs Long - Crest - 26
14	GUILLAUME Joëlle - C.O.Psy	C.I.O. Grenette - Grenoble - 38
15	MALEK Sylvie - Cert.	Clg. A. - Malraux - Voreppe - 38
16	FARESSE Robert - Cert.	Clg. Les Alexis - Montélimar - 26
17	DORTEL Anne - Cert.	Clg. Europole - Grenoble - 38
18	COMBE Claudette - P.E.G.C.	Clg. le Savouret - Saint Marcellin - 38
19	FERNANDEZ Xavier - Cert.	Lyc. du Granier - La Ravoire - 73
20	GOSSART Sandrine - Cert.	Lyc. E. Mounier - Grenoble - 38
21	MOROS Marie-Laurence - Cert.	Lyc. M. Curie - Échirolles - 38
22	LOMBART Michel - Cert.	Lyc. L. Lachenal - Argonay - 74
23	BOREL Cyril - Cert.	TZR - Z.R. 38-1
24	PEYRARD Cécile - Ass.Ed.	Clg. Les Mattons - Vizille - 38
25	RAVIER Gérard	Retraité - 73
26	CLAVEL Annie	Retraîtée - 38
27	LE BROUSTER Patrick - Cert.	Clg. P. Picasso - Échirolles - 38
28	BARRAQUE Franck - Agr.	Lyc. du Dauphiné - Romans/ Isère - 26
29	JACQUELIN Corinne - Cert.	Clg. J. Prévost - Villard de Lans - 38
30	LUCIANI Jean-François - Cert.	Clg. R. Guelen - Pont en Royans - 38
31	BOLLARD Nelly - C.P.E.	Lyc. Berthollet - Annecy - 74
32	HERVÉ Dominique - Cert.	Lyc. Champollion - Grenoble - 38
33	DEVINE Frédéric - Cert.	Lyc. Triboulet - Romans - 26
34	LE BROUSTER Michèle - Cert.	Clg. Fantin Latour - Grenoble - 38
35	JOSSERAND René - Cert.	Clg. J. Moulin - Albertville - 73
36	RIPPERT Nicolas - Agr.	Lyc. E. Herriot - Voiron - 38
37	PIERRE Dominique - Cert.	Lyc. 3 Sources - Bourg lès Valence - 26
38	ROBIN Jean-Charles - Cert.	Lyc. L. Michel - Grenoble - 38
39	SETA Clémentine - Agr.	Lyc. du Granier - La Ravoire - 73
40	SETTI Jean-Marc - Contract.	MGI - Lyc. E. Mounier - Grenoble - 38
41	VINCENT Jean - Cert.	Lyc. P.Neruda - St Martin d'Hères - 38
42	COJJARD Philippe - Agr.	Lyc. A. Bergès - Seyssinet - 38
43	ANTHÉAUME Gérard - Cert.	Lyc. Louise Michel - Grenoble - 38
44	MAUBERRET Tina - Cert.	Clg. du Trièves - Mens - 38
45	ELZIÈRE Georges - Cert.	Clg. Gérard Philippe - Fontaine - 38

Suppléants

1	BRETT Noëlle - Cert.	Clg. B. de Ventadour - Privas - 07
2	MOLLARD Jean-Louis - Agr.	Lyc. A.Triboulet - 26
3	PAILLARD Serge - Agr.	Lyc. P.Neruda - St Martin d'Hères - 38
4	ANNEQUIN-VIARD Lilyane - Cert.	Lyc. Marlioz - Aix les Bains - 73
5	BERNARD Vincent - Cert.	Clg. J. Monnet - Saint Jorioz - 74
6	MALFAIT Sandrine - Cert.	Lyc. du Dauphiné - Romans / Isère - 26
7	BRETT Philippe - Agr.	Lyc. V. d'Indy - Privas - 07
8	PRIOUX Jean-Paul - Agr.	Lyc. de l'Albanais - Rumilly - 74
9	DONTAINE Alain - Cert.	Lyc. P. du Terrail - Pontcharra - 38
10	REYMOND Anne - Cert.	Clg. Marlioz - Aix les Bains - 73
11	ESCUER Alexandre - Cert.	Clg. Le Massegu - Vif - 38
12	LECOINTE François - Cert.	Clg. J.J. Gallay - Scionzier - 74
13	TALLIA Françoise - Cert.	Clg. Louis Armand - Cruseilles - 74
14	CHOUROU Karim - Cert.	Clg. J. Macé - Porte lès Valence - 26
15	ÉMERY Gabriel - Cert.	Clg. Grange - Seyssuel - 38
16	MONDON Bruno - Cert.	Lyc. Armorin - Crest - 26
17	SAINTE-JOANIS Christine - Cert.	Lyc. G. Fichet - Bonneville - 74
18	VANIER Véronique - Agr.	Lyc. E. Herriot - Voiron - 38
19	BOGROS Céline - Agr.	Clg. J.J. Gallay - Scionzier - 74
20	DELGADO Elvire	Retraîtée - 38
21	GUZAL Philippe - Cert.	Clg. R. Blanchard - Annecy - 74
22	BRUNET Denis - Agr.	Lyc. du Dauphiné - Romans / Isère - 26
23	MORCH Annie - Cert.	Lyc. Berthollet - Annecy - 74
24	PAUTHIER Emmanuelle - Cert.	Clg. A. Mézenc - Le Pouzin - 07
25	DIGARD Martine - Cert.	Lyc. Champollion - Grenoble - 38
26	BUIS Michel	Retraité - 26
27	BENMIMOUNE Valérie - Cert.	Clg. A. Mézenc - Le Pouzin - 07
28	AUVET Daniel - Cert.	Lyc. P.Neruda - St Martin d'Hères - 38
29	NICOLET Patricia - Agr.	Lyc. Stendhal - Grenoble - 38
30	LARDEAU Jean-Claude	Retraité - 74
31	MOINE Valérie - Cert.	Lyc. J. Algoud - Valence - 26
32	LOIODICE Antoinette	Retraîtée - 38
33	PÉTROD Gilles - Cert.	Clg. Les Perrières - Annonay - 07
34	LABAILLE Jean-Michel - Cert.	Lyc. L. Lachenal - Argonay - 74
35	DURAND Roger	Retraité - 07
36	RACCA Jean-Louis - Agr.	Lyc. Champollion - Grenoble - 38
37	SÉNECHAUX Jean-Noël - Agr.	Lyc. C. Vernet - Valence - 26
38	RANAZZO Bernadette - Cert.	Lyc. Berthollet - Annecy - 74
39	PÉNAVAIRE Frédérique - C.O.Psy	C.I.O. de Bourgoin-Jallieu - 38
40	MOULIN Jocelyne - Cert.	Lyc. R. Deschaux - Sassenage - 38
41	CHATEIGNER Guy - Agr.	Lyc. J. Algoud - Valence - 26
42	FULCONIS Maryvonne	Retraîtée - 38
43	HAUSERMANN Régine	Retraîtée - 38
44	BREUL Claudie	Retraîtée - 26

- S2 - Élection des bureaux départementaux -
- Listes Unité et Action -

ARDÈCHE (07)

<u>Titulaires</u>		<u>Suppléants</u>	
1	BRETT Noëlle - Cert. Clg. B. de Ventadour - Privas	1	BONNEFON Marie - Cert. Clg. Le Laoul - Bourg Saint Andéol
2	BRETT Philippe - Agr. Lyc. V. d'Indy - Privas	2	PAUTHIER Emmanuelle - Cert. Clg. A. Mezenc - Le Pouzin
3	PETROD Gilles - Cert. Clg. les Perrières - Annonay	3	DENGLOS Michel Retraité
4	BENMIMOUNE Valérie - Cert. Clg. A. Mezenc - Le Pouzin		
5	MABILON Jacky - Cert. Clg. Le Laoul - Bourg Saint Andéol		

DRÔME (26)

<u>Titulaires</u>		<u>Suppléants</u>	
1	MOLLARD Jean-Louis - Agr. Lyc. Triboulet - Romans sur Isère	1	BREUL Claudie Retraitée
2	NAUD Marylène - Cert. Clg. Revesz-Long - Crest	2	FARASSE Robert - Cert. Clg. les Alexis - Montélimar
3	BARRAQUE Franck - Agr. Lyc. du Dauphiné - Romans sur Isère	3	COUTIER Catherine - Cert. Lyc. Armorin - Crest
4	MONDON Bruno - Cert. Lyc. Armorin - Crest	4	SENECHAUX Jean-Noël - Agr. Lyc. C. Vernet - Valence
5	CHOUROU Karim - Cert. Clg. J. Macé - Porte les Valence	5	MOINE Valérie - Cert. Lyc. J. Algoud - Valence
6	PIERRE Dominique - Cert. Lyc. des 3 Sources - Bourg lès Valence	6	BRUNET Denis - Agr. Lyc. du Dauphiné - Romans sur Isère
7	VALLA Fanny - C.P.E. L.P. Léonard de Vinci - Pierrelatte	7	BOTHOREL Anne - Cert. Lyc. Triboulet - Romans sur Isère

ISÈRE (38)

<u>Titulaires</u>		<u>Suppléants</u>	
1	BLANC-TAILLEUR Chantal - Cert. Lyc. P. Neruda - Saint Martin d'Hères	1	FOGLIARINI Jacques - Agr. Lyc. Vaucanson - Grenoble
2	PAILLARD Serge - Agr. Lyc. P. Neruda - Saint Martin d'Hères	2	VINCENT Jean - Cert. Lyc. P. Neruda - Saint Martin d'Hères
3	GOSSART Sandrine - Cert. Lyc. E. Mounier - Grenoble	3	DELGADO Elvire Retraitée
4	MOROS Marie-Laurence - Cert. Lyc. Marie Curie - Echirrolles	4	LADURELLE Daniel - Cert. Lyc. Vaucanson - Grenoble
5	RACCA Jean-Louis - Agr. Lyc. Champollion - Grenoble	5	RODRIGUES Delphine - Cert. Clg. R. Doisneau - L'Isle d'Abeau
6	GUILLAUME Joëlle - C.O.Psy CIO Grenette - Grenoble	6	LHERAULT Antoine - Agr. Clg. E. Vaillant - Saint Martin d'Hères
7	JACQUELIN Laurent - C.P.E. Lyc. J. Prevost - Villard de Lans	7	OGIER COLLIN Bernard - C.P.E. Clg. Le Guillon - Le Pont de Beauvoisin
8	COMBE Claudette - P.E.G.C. Clg. Le Savouret - Saint Marcellin	8	MARAND Xavier - Cert. Lyc. A. Argouges - Grenoble
9	EMERY Gabriel - Cert. Clg. C. et G. Grange - Seyssuel	9	FULCONIS Maryvonne Retraitée

SAVOIE (73)

<u>Titulaires</u>		<u>Suppléants</u>	
1	ANNEQUIN VIARD Lilyane - Cert. Lyc. Marlioz - Aix les Bains	1	CERINO Jean Benoît - Cert. Lyc. Louis Armand - Chambéry
2	PAVLIDES Nicolas - Cert. Lyc. du Granier - La Ravoire	2	JOSSERAND René - Cert. Clg. J. Moulin - Albertville
3	FERNANDEZ Xavier - Cert. Lyc. Le Granier - La Ravoire	3	GONIN Laure - C.P.E. Clg. Maurienne - St Jean de Maurienne
4	REYMOND Anne - Cert. Clg. Marlioz - Aix les Bains	4	RODRIGUEZ Luis Michel - Cert. Lyc. Louis Armand - Chambéry
5	SETA Clémentine - Agr. Lyc. Le Granier - La Ravoire	5	HERGOTT Gwenaëlle - Cert. Clg. du Val Gelon - La Rochette
6	RAVIER Gérard Retraité	6	SCHENCK David - Cert. Lyc. R. Perrin - Ugine
7	BACHLER Laurent - Agr. Lyc. Marlioz - Aix les Bains	7	CHARVOZ Christian - Cert. Clg. de Maistre - Saint Alban-Laysse

HAUTE - SAVOIE (74)

<u>Titulaires</u>		<u>Suppléants</u>	
1	BERNARD Vincent - Cert. Clg. J. Monnet - St Jorioz	1	TALLIA Françoise - Cert. Clg. L. Armand - Cruseilles
2	SAINT JOANIS Christine - Cert. Lyc. G. Fichet - Bonneville	2	DUPONT Thérèse - Cert. Clg. C. Claudel - Marignier
3	CARRREL Brigitte - Cert. Clg. P. Langevin - Ville la Grand	3	BOLLARD Nelly - C.P.E. Lyc. Berthollet - Annecy
4	LABAILLE Jean Michel - Cert. Lyc. L. Lachenal - Argonay	4	LOMBART Michel - Cert. Lyc. L. Lachenal - Argonay
5	BOGROS Céline - Agr. Clg. J-J. Gallay - Scionzier	5	MORCH Annie - Cert. Lyc. Berthollet - Annecy
6	LARDEAU Jean-Claude Retraité	6	PRIOUX Jean Paul - Agr. Lyc. de l'Albanais - Rumilly
7	GUZAL Philippe - Cert. Clg. R. Blanchard - Annecy	7	CLEMENT Eric - Cert. Clg. les Barattes - Annecy le Vieux

CALENDRIER RECTORAL PRÉVISIONNEL DES ACTES DE GESTION

Date			Corps	CAPA et Groupes de travail
Samedi	13	janvier	Demandeurs à l'Inter	<u>Début de l'affichage des barèmes « mutations Inter » sur SIAM</u> Pensez à vérifier votre barème !
Vendredi	19	janvier	Demandeurs à l'Inter	<u>Fin de l'affichage des barèmes « mutations Inter » sur SIAM (Fermeture du serveur)</u>
Lundi	29	janvier	Demandeurs à l'Inter	Groupe de Travail "Vérification des barèmes inter-académiques"
Jeudi	25	janvier	P.E.G.C.	CAPA Avancement d'échelon et Capacités d'accueil
Lundi	12	mars	Certifiés	CAPA Accès au corps des Agrégés
Mercredi	14	mars	AE - CE C.P.E.	CAPA Accès au corps des CPE et avancement d'échelon
Mardi	20	mars	Certifiés-AE PEGC - AE	CAPA Avancement d'échelon CAPA d'accès au corps des certifiés
Jeudi	29	mars	Titulaires / Stagiaires	<u>Début de saisie des vœux de mutations Intra sur SIAM (Ouverture du serveur)</u>
Vendredi	13	avril	Titulaires / Stagiaires	<u>Fin de saisie des vœux de mutations Intra sur SIAM (Fermeture du serveur)</u>
Mardi	17	avril	P.E.G.C.	Mutations Intra-académique des PEGC
Jeudi	19	avril	COPsys	CAPA Avancement d'échelon.
Vendredi	27	avril	C.P.E.	Appels de notation administrative CPE
Lundi	30	avril	Agrégés	CAPA Accès à la Hors-Classe Agrégés
Lundi	7	mai	C.P.E.	CAPA Accès à la Hors-Classe C.P.E.
Lundi	7	mai	Agrégés	CAPA Appels de notation administrative
Lundi	14	mai	Certifiés	CAPA Accès à la Hors-Classe Certifiés
Mercredi	16	mai	Demandeurs	GT Examen des maintiens et premières demandes en Réadaptation
Mardi	22	mai	Demandeurs	Groupe de Travail Congés Formation
Mardi	22	mai	Demandeurs à l'Intra	Groupe de Travail "Étude des cas SMS" (médico-social) pour l'Intra
Mardi	29	mai	Certifiés	CAPA Appels de notation administrative
Jeudi	31	mai	Demandeurs à l'Intra	Groupe de Travail "Vérification des barèmes"
Vendredi	1 ^{er}	juin	PEGC	CAPA Appels de notation administrative Hors-Classe et Classe exceptionnelle.
Lundi	25	juin	COPsys	CAPA Appels de notation administrative

Élections internes à la CA académique et aux bureaux départementaux

Conformément au règlement intérieur, le bureau académique réuni le 8 janvier 2007 a constaté que trois listes de candidats avaient été déposées pour l'élection de la CA académique. Par ailleurs, le bureau académique a enregistré les listes déposées pour l'élection des bureaux départementaux.

➤ Pour la CA Académique

1. Une liste « **Unité et Action** », comportant 45 noms de candidats titulaires et 44 de candidats suppléants. Les candidats sont issus des 5 départements de l'académie et représentent les 8 catégories identifiées au niveau national par un secrétariat de catégorie.
2. Une liste « **École Émancipée et Sympathisants** », comportant 36 noms de candidats issus des 5 départements de l'académie et représentant 5 des 8 catégories nationales.
3. Une liste « **Pour la Reconquête d'un Syndicalisme Indépendant** », comportant 34 noms issus de 4 des 5 départements de l'académie et représentant 3 catégories différentes.

Tous les candidats présentés sur les listes sont à jour de leur cotisation et ont rempli une déclaration individuelle de candidature.

Rappel du règlement intérieur :

Article 11. e)

Toute liste comprend en principe 45 noms de candidats titulaires, auxquels peuvent s'ajouter autant de candidats suppléants. Toutefois sont réputées recevables les listes ne comportant pas moins de 30 noms. Pour être recevable une liste, complète ou non, doit présenter des candidats en fonction dans au moins 4 des 5 départements de l'académie et représenter 2/3 des catégories de personnels syndiqués par le SNES dans l'académie et représentées comme telles au plan national.

Deux listes remplissent l'intégralité des conditions requises. La liste « Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant » remplit toutes les conditions sauf le nombre de catégories différentes qui auraient dû être d'au moins 5. Après consultation et accord des responsables des listes concurrentes, le bureau académique, considérant que l'ensemble des autres obligations étaient remplies et que, si la pluralité catégorielle n'était pas complètement respectée, cela ne procédait pas de l'intention de présenter à la CA académique une liste spécifique à une des catégories syndiquées au SNES, a décidé de recevoir les trois listes comme valides et de les soumettre, conformément au règlement intérieur, au vote des syndiqués.

➤ Pour les bureaux départementaux

1. **Ardèche** : une liste « **Unité et Action** »
2. **Drôme** : une liste « **École Émancipée et Sympathisants** » et une liste « **Unité et Action** »
3. **Isère** : une liste « **École Émancipée et Sympathisants** », une liste « **Pour la Reconquête d'un Syndicalisme Indépendant** » et une liste « **Unité et Action** ».
4. **Savoie** : une liste « **Unité et Action** »
5. **Haute Savoie** : une liste « **Pour la Reconquête d'un Syndicalisme Indépendant** » et une liste « **Unité et Action** »

- Le Bureau académique

Demandes de temps partiel

Attention !

17 janvier 2007 : date limite pour que les établissements saisissent les demandes de temps partiel des collègues en poste fixe.

Sommaire

Page 1 : Édito

Pages 2 - 3 : Texte d'orientation et listes PRSI.

Pages 4 - 5 : Texte d'orientation et listes EE.

Pages 6 à 8 : Texte d'orientation et listes UA

Page 9 : Calendrier rectoral

Page 10 : Commentaires du Bureau académique

Mouvement Inter-académique

Attention !

Du 13 au 19 janvier, ouverture du serveur SIAM pour l'affichage des barèmes Inter calculés par le rectorat. Vérifiez votre barème plusieurs fois durant cette période et, en cas de désaccord, le signaler très rapidement à la DIPER E par écrit et par fax (04 76 74 75 82) et envoyez au SNES un duplicata de vos démarches.

SECTION ACADÉMIQUE DU SNES - FSU

16 av. du 8 Mai 1945
BP 137 - 38403 -
Saint Martin d'Hères - Cedex
e-mail : s3gre@snes.edu
Tél : 04 76 62 83 30
Fax 04 76 62 29 64
Site académique :
<http://www.grenoble.snes.edu>